

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

## RETIRÉ AVANT DISCUSSION

## AMENDEMENT

N ° 2192

présenté par

M. Bex, M. Caron, M. Bompard, M. Davi, Mme Amiot, M. Sala et Mme Obono

---

## ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« pris après avis de Pôle emploi ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à prendre le décret qui définira la liste des indicateurs de l'index séniors après consultation de Pôle Emploi.